



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel de ville au 1 rue Principale, le samedi 10 novembre 2018, à 12h30.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Marie-Eve Brin	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Guy Coulombe, directeur général

18-11-520

**Ouverture de la séance, adoption de l'ordre du jour et dépôt de la renonciation d'avis de convocation**

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

18-11-521

**Demande au Programme d'Infrastructures Municipales d'Eau (PRIMEAU)**

Considérant que la Ville de Bedford désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) en vertu du Programme d'infrastructures municipales d'eau ;

Considérant que la Ville de Bedford a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

Considérant que les rues visées par la mise à niveau des infrastructures sont : Philippe-Coté, Dutch et Claves ;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Et résolu unanimement des conseillers que la firme Tetra Tech QI inc. soit mandatée pour préparer et transmettre, dans le cadre de cette demande d'aide financière, tous documents requis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et d'en assurer le suivi ;

Que la Ville de Bedford s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

Que la Ville de Bedford s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU ;

Que la Ville de Bedford confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU ;

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

ADOPTÉE

18-11-522

**Autorisation d'achat de bacs – Ordures ménagères et matières recyclables**

Considérant que la Ville de Bedford désire réduire le nombre de conteneurs de métal utilisés sur son territoire pour la collecte des matières résiduelles ;

Considérant que les conteneurs qui seront enlevés devront être remplacés par 63 bacs roulants bleus pour les matières recyclables et 77 bacs verts pour les ordures ménagères (incluant des bacs pour mettre en inventaire) ;

Considérant que la division LOUBAC de l'entreprise USD GLOBAL est le fournisseur habituel pour ce type d'achat.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil autorise l'achat de 63 bacs roulants bleus pour les matières recyclables et 77 bacs verts pour les ordures ménagères (incluant des bacs pour mettre en inventaire), de la division LOUBAC de l'entreprise USD GLOBAL, pour un montant de 11 102,70\$ (taxes en sus) tel que la soumission no. 107714.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-523

**Fermeture de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit fermée à 12h45.

ADOPTÉE

---

 Yves Lévesque, Maire

---

 Guy Coulombe, Directeur général